

Association du lac Duhamel

Juin
2009

Réunion spéciale et assemblée générale annuelle (AGA)

Le 21 juin prochain, les membres de l'association vont se réunir à 9AM à Salle des loisirs, 144 rue du Couvent, Mont-Tremblant pour deux raisons : La réunion spéciale concernant l'utilisation des motorisés à essence sur le lac Duhamel et l'AGA.

Qui peut voter ?

Selon la charte de l'association, seul les membres de l'association peuvent voter. L'association ayant pour mission de protéger l'environnement du lac et de son bassin versant tous les résidents ou propriétaires d'un terrain ou d'un droit d'accès dans le bassin versant du lac peuvent devenir membres de l'association.

Comment devenir membres ?

Pour devenir membres vous devez payer votre cotisation annuelle de 2009-2010 qui est de \$30. Vous pouvez payer votre cotisation en tout temps auprès de la trésorière de l'association, Jacqueline Scalise ou auprès de l'un des membres de l'exécutif (Sheila Mac Donald, Denis Archambault, Michel Bernard, Marc-André Houde, Jacques Leduc ou Michel Picard).

Comment obtenir un bulletin de vote ?

Notre trésorière Jacqueline Scalise et certains autres membres de l'exécutif seront placés à l'entrée pour vous accueillir, pour collecter votre cotisation 2009-2010 et pour vous remettre un bulletin de vote.

Procuration

Seul les procurations signées par un membre seront admissibles. Elles pourront être remises au préalable auprès de l'un des membres de l'exécutif ou à l'accueil.

Aucune procuration par courriel ne sera acceptée.

Je vous suggère donc d'arriver tôt vers 8:30AM pour nous permettre de débiter la réunion à temps afin d'être efficace. Merci

Next June 21st, the members of the association will meet at 9 a.m. at the Salle des loisirs, 144 rue du Couvent, Mont-Tremblant for two reasons : The special meeting regarding the use of the gas powered motor boats and the annual general meeting.

Who can vote?

According to the charter of the association, only members can vote. Since the mission of the association is to protect the lake environment and its watershed any resident, landowner or person having right of access to the lake can vote.

How to become a member?

To become a member you must pay your annual dues at any time to the lake association treasurer, Jacqueline Scalise, or to any member of the executive (Sheila MacDonald, Denis Archambault, Michel Bernard, Marc-Andre Houde, Jacques Leduc or Michel Picard).

How to obtain a ballot?

Our treasurer Jacqueline Scalise and certain other members of the executive will greet you at the door to collect your dues for 2009-2010 and to hand you a ballot.

Proxy

Only proxies signed by a member will be admissible. They may be given in advance to one of the members of the executive or on entering.

No e-mailed proxy will be accepted.

I therefore suggest that you arrive early, at about 8:30 a.m. to allow us to start the meeting on time to be efficient. Thank you.